



La mairie de Paris travaille sur une nouvelle version de son règlement des terrasses

Rubrique : questions-réponses - Date : samedi 25 septembre 2010

Bonsoir,

Félicitations au docteur Mesny pour son article.

J'apprends par le quotidien 20 minutes de ce jour, que Lyne Cohen- Solal adjointe au maire de la mairie de Paris travaille sur une nouvelle version de son règlement des terrasses pour différentes raisons (moches, dangereuses... ou pour des problèmes d'énergie...)

Strictelement rien sur le fait que ces terrasses sont destinées à devenir des fumoirs qui bafouent le code du travail, la protection des non-fumeurs et les objectifs de santé publique.

DNF ne pourrait elle pas intervenir sans attendre dans ce débat , expliquant ses arguments (code du travail, respect de la loi anti-tabac, concurrence déloyale..). Je pense que DNF serait entendue et que l'introduction du respect dans le cahier des charges à Paris servirait d'exemple....

Très cordialement

Armel

Réponse :

Cette suggestion a déjà été faite à la Mairie de Paris qui n'a pas souhaité y donner suite.